

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin février 2017

LA REUNION

	janvier 2017	février 2017	Cumul de janvier à février		année 2016
			2017	2016	
Dossiers déposés	95	71	166	191	1 281
Dossiers soumis pour examen de recevabilité	84	82	166	174	1 141
- Dossiers recevables	76	66	142	154	1 040
- Dossiers irrecevables (A)	9	16	25	20	123
Décisions d'orientation des Commissions	77	68	145	161	1 049
- vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	30	29	59	44	344
- vers une procédure de réaménagement des dettes	47	39	86	117	705
Dossiers traités par les Commissions (A+B+C+D+E)	110	124	234	239	1 281
Mesures de rétablissement personnel (B)	38	32	70	47	318
- Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	38	32	70	47	315
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0	0	0	0	3
Mesures de réaménagement des dettes (C)	46	64	110	135	629
- Plans conventionnels conclus	10	10	20	35	153
* dont plans conclus consistant en un moratoire	1	1	2	9	28
- Mesures imposées ou recommandées par les commissions	36	54	90	100	476
* dont mesures imposées ou recommandées immédiates	24	34	58	58	290
* dont mesures imposées ou recommandées consistant en une suspension d'exigibilité	18	20	38	49	207
Dossiers clôturés toutes phases (D)	17	12	29	37	208
Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables) (E)	0	0	0	0	3
Relations avec les tribunaux					
- renvoi des dossiers par les juges aux commissions	0	0	0	0	0
- recommandations homologuées par les juges	37	40	77	74	491

En février 2017, la commission a été saisie de 71 situations de surendettement et en a traité 124 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines de la commission a diminué de 13,1 % sur les deux premiers mois 2017 par rapport aux deux premiers mois 2016 (166 dossiers contre 191 dossiers).

A fin novembre 2016, 962 primo dépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une hausse de 9,3 % sur cette période. Le total primo dépôts et redépôts a dans le même temps enregistré une hausse de 7,5 %.